

# Objectif CO<sub>2</sub>

les **TRANSPORTEURS S'ENGAGENT...**

les **TRANSPORTEURS AGISSENT**

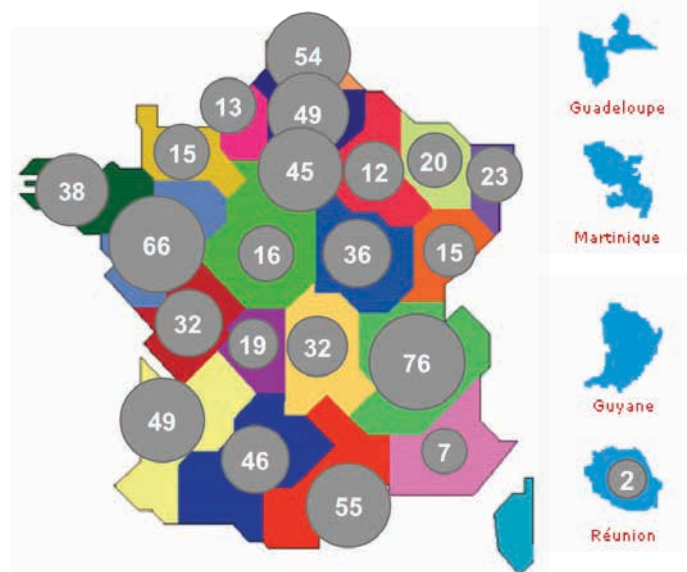


N°4 - Octobre 2012

## Plus de 700 entreprises ont rejoint la démarche !

Ça y est ! Le cap des 700 entreprises signataires vient d'être dépassé. Avec très exactement 720 entreprises signataires au 1<sup>er</sup> octobre 2012, ce sont désormais 672 professionnels du transport routier de marchandises et 48 professionnels du transport routier de voyageurs qui se sont engagés à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SIGNATAIRES (TRM ET TRV) au 1<sup>er</sup> octobre 2012



Les régions Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas de Calais, Aquitaine, Picardie et Ile-de-France concentrent à elles seules près de 60% du nombre total des entreprises signataires, pour l'essentiel dans le transport routier de marchandises.

Les 672 professionnels du transport routier de marchandises qui se sont engagés représentent à eux seuls près de 15% de la flotte totale du secteur et 25% des émissions de CO<sub>2</sub> générées par les poids lourds. Parmi eux, 89 professionnels sont arrivés au terme de leur période d'engagement de 3 ans. Mais cette échéance ne marque pas la fin de leurs actions ni de leurs efforts, loin de là : en effet, une dizaine d'entreprises a d'ores et déjà signé pour une nouvelle période d'engagement de 3 ans et de nombreuses autres sont en cours de réengagement.

Le nombre d'entreprises signataires issues du transport routier de voyageurs est pour sa part en constante augmentation et plus de la moitié des régions françaises compte désormais au moins une entreprise officiellement engagée dans la démarche.

### Une brochure pour sensibiliser les entreprises de transport collectif routier de voyageurs

Depuis près d'un an, la démarche volontaire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans le secteur du transport s'est ouverte aux entreprises de transport collectif routier de voyageurs. Elle s'est même étendue et concerne désormais aussi bien l'urbain que l'interurbain. Soucieux d'informer et de sensibiliser les professionnels concernés, les services du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et l'ADEME ont produit en juin 2012 une brochure dédiée. Présentant la démarche « Objectif CO<sub>2</sub>, les transporteurs s'engagent » et comportant des témoignages de chefs d'entreprises déjà signataires, ce document constitue un outil de sensibilisation et de motivation à destination des professionnels. Disponible auprès des fédérations professionnelles, de l'ADEME et des services du ministère, elle est également en ligne sur [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) et [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr).



### Le chiffre-clé :

# 550 381

Tous secteurs confondus, les plans d'actions des 720 entreprises signataires de la démarche génèrent un potentiel d'économie de 550 381 tonnes de CO<sub>2</sub>, ce qui représente une diminution de 9,3 % de leurs émissions de CO<sub>2</sub> !

## L'organisation : une clé essentielle pour réduire ses consommations et ses émissions de CO<sub>2</sub> !

Sans trop investir, mais en anticipant pour organiser ses flux de manière cohérente, les autocaristes comme les transporteurs de marchandises limitent les retours et les kilomètres à vide. Témoignages dans 3 régions : Alsace, Bourgogne et Languedoc-Roussillon.



### **Troucelier et Fils** En avance sur les objectifs



Dans le cadre de sa participation à la démarche « *Objectif CO<sub>2</sub>, les transporteurs s'engagent* », l'entreprise Troucelier et Fils s'est engagée à réduire de 6,7 % ses émissions de CO<sub>2</sub> sur trois ans, soit 50g de CO<sub>2</sub> en moins par kilomètre. Or l'objectif est déjà presque atteint ! « *Sur un an, notre taux de CO<sub>2</sub> par km est passé de 639 g à 594 g*, explique Réjane Troucelier, dirigeante de l'entreprise. *Nous avons*

*travaillé sur l'organisation des trajets pour jumeler des transferts entre nos clients et limiter ainsi les retours à vide. Cela est financièrement avantageux pour les deux parties. Nous avons également économisé 15 transferts, représentant 5 258 km. En 2011, 11 voyages ont été jumelés avec une réduction de 6 265 km.* » Cet axe de travail organisationnel demande peu d'investissement, mais il nécessite en revanche une optimisation du planning systématique de la part du chef d'exploitation. L'entreprise s'est aussi attachée à réaliser d'autres actions qui se sont avérées efficaces, notamment l'éco-conduite et le rechapage des pneus.

### **Rhenus Logistics Alsace** Cibler les flux à améliorer

Signataire de la Charte en septembre 2010, Rhenus Logistics Alsace tend vers son objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 10 % sur trois ans. « *La diminution a été de 2,9 % la première année, et atteint 7 % en 2011* », estime Marc Welter, directeur d'exploitation de la filiale de Rhenus Logistics.



Le professionnel se félicite d'une gestion optimisée des trajets à vide. « *Nous avons embauché un contrôleur de gestion qui analyse les flux liés à différents clients et aux périodes de temps afin de mieux cibler les trajets à travailler. Nous exploitons un logiciel de planning et les données de l'informatique embarquée, ce qui nous permet de rapprocher les commandes que nous recevons, la position des véhicules et la disponibilité du personnel roulant en temps réel. Alors que nos 80 moteurs parcourent un total de 9 millions de kilomètres par an, nous avons réduit les kilomètres à vide de 20 à 16 %. Pour estimer encore plus précisément ces kilomètres "parasites", nous allons acquérir un nouveau logiciel d'exploitation plus performant d'ici à la fin 2012.* »

### **Rouillé & Coulon** Optimiser la capacité de chargement

Chez les transports Rouillé & Coulon, la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> passe par la limitation des trajets à vide et par l'optimisation des chargements. « *Si l'on considère les kilomètres parcourus, nous avons gagné près de 10 % de capacité de chargement en deux ans* », chiffre Stéphanie Courant, chargée du dossier objectif CO<sub>2</sub> chez le transporteur languedocien de marchandises. Expliquant ses méthodes, elle précise que « *d'une part, nos 94 poids lourds présents sur Baillargues (34) sont équipés d'un système de géolocalisation qui permet de rechercher les camions les plus proches d'un point de chargement et d'éviter les parcours inutiles.* » Cela facilite aussi le travail des exploitants qui organisent les chargements par zone géographique, autour des agglomérations, et s'efforcent d'exploiter au mieux chaque camion. « *D'autre part, dans l'optique d'équilibrer les flux et d'éviter des retours à vide, nous multiplions les démarches auprès de nos clients. Pour limiter les temps d'attente, nous avons négocié la mise en place de matériel en débord : en récupérant une remorque chargée, nous déposons une remorque vide. Enfin, nous massifions les ramasses de retour avec 7 nouvelles remorques double plancher pouvant réceptionner 66 palettes. Nous limitons ainsi le nombre de « moteurs en action », améliorons le taux de remplissage, et parvenons à réduire les coûts de ces transports optimisés tout en enregistrant de moindres consommations de carburants et émissions de CO<sub>2</sub>.* »







## **Transports Becker** **Des semi mixtes pour conteneurs et palettes**

Trouver des complémentarités entre deux activités disparates (le transport de conteneurs et le groupage de marchandises palettisées), telle est la démarche développée par les Transports Becker ces trois dernières années. Aux commandes de 115 tracteurs et plus de 200 remorques (130 porte-conteneurs et 70 remorques bâchées), la flotte s'est dotée de 12 semi-remorques mixtes permettant les deux opérations. « Ces véhicules polyvalents représentent 5 % du parc, que nous devrions porter à 10 %, vise Nicolas Giraudeau, responsable commercial. A destination des ports maritimes que nous desservons, ils nous permettent de limiter les trajets à vide en chargeant des palettes à l'aller pour des transitaires et des conteneurs au retour ; ou l'inverse, en fonction des semaines. Nous équilibrons ainsi nos flux et nous les adaptons aux variations de la demande à l'import et à l'export. En revanche, les véhicules double emploi ne permettent pas de manipuler des conteneurs sur châssis. On ne peut donc pas les utiliser partout. »

Le premier bilan est très positif en termes environnementaux et financiers : « Nous avons déjà réduit les kilomètres à vide de 5 % sur les axes portuaires et avons rentabilisé ces investissements dès la première année. Globalement, depuis la signature de la Charte en 2009, et en travaillant sur différents axes, nous avons réduit nos émissions de CO<sub>2</sub> de 10,9 % alors que l'objectif initial était de 7 % ! Nous émettons 837 g de CO<sub>2</sub> par kilomètre, contre 940 g il y a trois ans. »

## **Autocars Girardot** **Repenser l'enchaînement des missions**



Tout est question d'organisation et d'observation chez les Autocars Girardot, une entreprise de 100 véhicules. « Quelques jours avant les voyages, nous ajustons les planning, vérifions les enchaînements, prenons le temps de rechercher des synergies entre nos quatre centres d'exploitation, dans l'objectif d'optimiser les kilomètres en limitant les retours à vide », assure Christophe Girardot, le patron, signataire de la Charte en mars 2012. Il estime à 2 % l'impact de ces actions sur un objectif global de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 5% sur 3 ans. Et développe : « Il s'agit de contrôler, par exemple, qu'un autocar part du site le plus proche du client destinataire. Nous sommes spécialement vigilants sur les retours à vide des aéroports entre la Bourgogne et Paris. En jouant sur les emplois du temps des chauffeurs, nous pouvons facilement gagner 1 000 kilomètres sur deux boucles. Par ailleurs, sur les transports réguliers, nous avons remis à plat tous nos flux. En inversant certains enchaînements, nous évitons que des véhicules se croisent à vide. Grâce à une meilleure cohérence, nous économisons ainsi quelques kilomètres par-ci par-là, quotidiennement. A la fin de l'année, le résultat est significatif. » En synthèse, Christophe Girardot félicite la démarche CO<sub>2</sub>, qui l'a « obligé à se remettre en question et à rationaliser ses voyages. »



## Boulet

### La climatisation pour tous

A la tête de 29 véhicules de transport de voyageurs, David Boulet affiche un objectif de taille : réduire de 10% ses émissions d'ici à 2014, soit 5 % par an. « *Nous aurons alors basculé tous nos autocars aux normes Euro 4, 5 et 6 et nous toucherons les fruits de nos investissements en termes de consommations* », prévoit le chef d'entreprise qui a choisi de mettre en œuvre une stratégie de gestion de parc atypique. « *Tous nos véhicules bénéficient d'une climatisation bi zone, y compris dans nos activités scolaires et de lignes, ce qui est encore rare dans les plus grosses flottes. Pour ce faire, nous n'achetons que des autocars de tourisme, qui basculent en activité scolaire après quelques années* ». Et d'expliquer les avantages d'un double système de climatisation, qui permet de différencier les températures entre l'habitacle des passagers et le poste de conduite, soumis à de plus fortes chaleurs : « *On peut couper la climatisation à l'arrière si nécessaire et ajuster le débit individuellement*, souligne David Boulet. *Le thermostat règle automatiquement la puissance en fonction des variations extérieures, ce qui permet de réduire l'utilisation de la climatisation (ou du chauffage) et donc les consommations. Le voyageur y gagne aussi en termes de confort.* »



## Le Guouessant

### Un diagnostic Web pour un nouvel engagement

Spécialiste de la nutrition animale, la coopérative agricole Le Guouessant fut le premier industriel à signer la Charte en 2009. Elle renouvelle en 2012 son engagement... qui ne date pas d'hier. « *Disposant d'une flotte de 23 camions de distribution de produits finis circulant dans l'Ouest de la France, nous avons diminué nos émissions de plus de 1 700 tonnes de CO<sub>2</sub> entre 2000 et 2009, puis de 380 tonnes au cours des trois dernières années*, estime Xavier Roux, responsable logistique. *Pour définir nos prochains objectifs, nous allons utiliser le nouvel outil de diagnostic en ligne de l'ADEME.* »

Le Guouessant a réduit son empreinte environnementale en accélérant la modernisation de sa flotte (Euro 4 et 5 en 2012). La coopérative a travaillé sur le bridage des véhicules, limité l'usage des moteurs à l'arrêt et la climatisation. Elle a adopté des accessoires aérodynamiques et des boîtes de vitesses robotisées. Elle a également amélioré le suivi des consommations et la formation des conducteurs. « *Nous allons encore progresser sur tous ces aspects. Nos sous-traitants, déjà sensibilisés à la Charte, vont réellement devoir s'engager à partir de 2013* », promet le responsable. Et d'affirmer, en phase avec les métiers de la terre, une responsabilité sociale et environnementale. « *Notre entreprise agricole veut concilier productivité et respect des impératifs sociétaux. Nous sommes aussi impliqués dans les modes alternatifs au routier. Nous exploitons un parc de 68 wagons ferroviaires pour nous approvisionner en matières premières.* »

#### Entreprises citées dans ce numéro

Société	Secteur d'activité	Localisation	Nombre de véhicules moteurs
Autocars Girardot	Transport de tourisme (TRV)	Bourgogne	100
Transports Becker	Transport de marchandises générales (TRM)	Bourgogne	115
Boulet	Transport de tourisme et scolaire (TRV)	Languedoc-Roussillon	29
Le Guouessant	Transport de produits de nutrition animale (TRM)	Bretagne	23
Rhenus Logistique Alsace	Transport de marchandises générales (TRM)	Alsace	80
Rouillé & Coulon	Transport de marchandises générales (TRM)	Languedoc-Roussillon	94
Troucelier et Fils	Transport de voyageurs (TRV)	Languedoc-Roussillon	18

### Internet à votre service

Vous pouvez retrouver les éléments de la démarche « Objectif CO<sub>2</sub>, les transporteurs s'engagent » sur le site Internet du ministère [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) ou sur le site de l'ADEME [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr). Sur les pages dédiées à la démarche, vous avez la possibilité de télécharger gratuitement la liste des entreprises signataires, ainsi que les textes, outils d'évaluation, fiches actions et autres guides méthodologiques, sans oublier la liste de vos contacts dans les Directions Régionales de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et les directions régionales de l'ADEME.

[www.developpement-durable.gouv.fr/Transports-et-securite-routiere.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Transports-et-securite-routiere.html) (rubrique secteur routier) | [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) (rubrique Transports)